

## Procès-verbal de séance du conseil municipal du 30 juin 2017

---

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise LAPERGUE, maire.

Date de convocation : 21 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris part aux votes : 11

Présents : Sébastien BLANC, Jean-Louis DELPECH, Marie-Hélène DELTEIL, Françoise LAPERGUE (pouvoir), Charles MOULY, Gabriela PFEIFLE, Marc RICHARD, Christian ROUQUIE, Michèle CLARY, Jean-Luc GARDOU

Absente : Marc GOUAULT, (procuration)

Secrétaire de séance : Marie Hélène DELTEIL

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

### Ordre du jour :

- 1) Désignation des déléguées et suppléants pour les élections sénatoriales
- 2) Questions diverses

### Adoption du PV du 12 juin 2017

Adopté à l'unanimité.

#### 1) Election du délégué et des suppléants pour les sénatoriales

Sont candidats pour être délégués :

Mr Marc RICHARD

Elu à l'unanimité

Sont candidats pour être suppléants :

Mrs Christian ROUQUIE et Jean louis DELPECH et Mme Michèle CLARY

Tous les trois sont élus à l'unanimité

Election à bulletins secrets

Le procès-verbal est rempli et acheminé vers la Sous-Préfecture de Gourdon

## Questions diverses

- Il est proposé de poser un paratonnerre pour protéger la commune.

**L'ORDRE DU JOUR, COMPORTANT UNE DELIBERATION, ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A  
21H00.**